PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LOTBINIÈRE MUNICIPALITÉ DE DOSQUET

Séance ordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 18 août 2015, au local de la Villa sous les Pins à 20h00, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Suzie Villeneuve

Mathieu Bibeau Jessie Beaulieu Michel Moreau Claude Lachance Carole Desharnais

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 20h00.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 18 AOUT 2015.

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet 2015 et de la séance extraordinaire du 4 août 2015.
- 3. Dépôt du rapport financier et adoption des comptes à payer, dépôt du journal des déboursés et du journal des salaires du mois de juin 2015.
- 4. Formation en espace clos.
- 5. Location du chapiteau et frais exigés.
- 6. Premier projet 2015-306 : modification sur le règlement sur les permis (mise aux normes du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection).
- 7. Déjeuner-conférence : développement.
- 8. Rue de la Halte.
- 9. Signalisation des passages pour motoneiges.
- 10. Divers:
 - 1) Comité Famille.
 - 2) Entreprendre ICI Lotbinière.
 - 3) Service incendie.

- 4) Suivi jardin collectif.
- 5) Répertoire du patrimoine de la MRC.
- 6) Travaux de la Halte-vélo.
- 7) Suivi travaux de l'église.
- 8) Appui Club les Neiges Lystania.
- 9) Lumières de rues.
- 10) Campus collégial Lotbinière.
- 11) Formation/colloque de zone.
- 12) Tableau de remerciements.
- 11. Période de questions.
- 12. Fermeture de la séance.

15-08-7962 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que modifié et, en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

15-08-7963

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2015 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 AOÛT 2015.

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet 2015 et de la séance extraordinaire du 4 août 2015;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

IL EST PROPOSÉ par Madame Jessie Beaulieu, APPUYÉE par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 juillet 2015 et de la séance extraordinaire du 4 août 2015 tel que présenté.

Adoptée

15-08-7964

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER, ADOPTION DES COMPTES À PAYER, DÉPÔT DU JOURNAL DES DÉBOURSÉS ET DU JOURNAL DES SALAIRES DU MOIS DE JUIN 2015.

Les journaux des déboursés numéro 531 au montant de 76 269,22\$, le numéro 532 au montant de 5 202,64\$, le numéro 533 au montant de 22 773,42\$, le numéro 534 au montant de 7 189,51\$ et le journal des salaires au montant de 10 368,00\$ pour le mois de JUIN 2015 ont été déposés au conseil. Chaque membre en a reçu copie ainsi qu'une copie de la liste des comptes à payer.

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE les comptes à payer au montant de 226 967.75\$ soient adoptés et payés tels que déposés, et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Dosquet et QUE le rapport financier du 30 juin 2015 soit et est déposé.

Adoptée

15-08-7965 FORMATION DE SÉCURITÉ : ESPACE CLOS.

ATTENDU QUE Monsieur Sylvain Rousseau, inspecteur de voirie et responsable du traitement des eaux usées, requiert de la formation afin d'exécuter en toute sécurité des travaux en espaces clos;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Madame Suzie Villeneuve ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ D'autoriser Monsieur Sylvain Rousseau à suivre la formation Espace clos qui aura lieu les 28-29 octobre prochain à Saint-Agapit au coût de 213,00\$.

Adoptée

15-08-7966 LOCATION DU CHAPITEAU ET FRAIS EXIGÉS.

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet détient, disponible à la location, le chapiteau;

ATTENDU QUE suite à divers commentaires, le conseil a résolu de revoir la tarification exigée;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, IL EST RÉSOLU D'exiger les frais suivants pour la location des diverses salles :

Location du chapiteau : 125.00\$

Location du chapiteau comprenant les tables et les chaises : 150.00\$

Toutefois le locateur est responsable de déplacer celles-ci, soit de les installer, de les nettoyer puis de les ranger.

Adoptée

15-08-7967 PREMIER PROJET RÈGLEMENT 2015-306: MODIFICATION SUR LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS 2011-284.

Le conseil accorde dispense de lecture du règlement.

IL EST PROPOSÉ par Madame Jessie Beaulieu, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ D'adopter le premier projet de règlement 2015-306, qui porte sur une modification du règlement sur l'émission des permis et certificats 2011-284, conformément aux nouvelles dispositions règlementaires du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2).

Adoptée

15-08-7968

DÉJEUNER-CONFÉRENCE: DÉVELOPPEMENT

ATTENDU QUE la municipalité de Dosquet travaille afin de s'assurer de la pérennité de sa vitalité;

IL EST PROPOSÉ par Madame Suzie Villeneuve, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ D'autoriser Madame Jolyane Houle, directrice générale et Monsieur Yvan Charest, maire à s'inscrire à la formation Gérer le développement, une obligation incontournable qui a lieu vendredi le 25 septembre au coût de 10,00\$ par personne et d'en assumer les frais ainsi que les heures de travail de la directrice.

Adoptée

15-08-7969

RUE DE LA HALTE.

ATTENDU QUE les travaux sur la rue de la Halte sont maintenant terminés;

ATTENDU QUE Stéphane Bergeron, ingénieur de la MRC, a transmis une recommandation de paiement ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Madame Jessie Beaulieu ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'entériner le paiement de 163 226,46\$ taxes incluses à E.M.P. inc tel que recommandé.

Adoptée

15-08-7970

SIGNALISATION DES PASSAGES POUR MOTONEIGES EN CONFORMITÉ DES TRAVERSES.

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la demande reçue par le Club les neiges Lystania concernant la signalisation des passages pour motoneiges en conformité des traverses ainsi que le plan annexé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ACCEPTER la demande de signalisation du Club les neiges Lystania.

Adoptée

15-08-7971

SUIVI DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE.

CONSIDÉRANT QUE des extras ont été nécessaires durant les travaux de réfection à l'église;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Jessie Beaulieu, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ACCEPTER les directives de changement E-01 en électricité au montant de 1229,59\$ avant taxes, E-02 au montant de 2072,82\$ avant taxes et A-03 au montant de 5413,53\$ avant taxes.

Adoptée

15-08-7972 CAMPUS COLLÉGIAL LOTBINIÈRE.

CONSIDÉRANT QU'une demande a été acheminée à la MRC afin de supporter financièrement le campus collégial de Lotbinière;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une plus value dans la région que d'offrir un établissement d'enseignement collégial;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Madame Carole Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE contribuer annuellement à supporter le Campus collégial de Lotbinière à raison de 0,30\$ par habitant, annuellement, et ce durant 5 ans.

Adoptée

15-08-7973 **COLLOQUE DE ZONE.**

IL EST PROPOSÉ par Madame Jessie Beaulieu, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'AUTORISER la directrice générale à participer au colloque de zone.

Adoptée

DIVERS:

- 1) Comité Famille : Le comité se réunira jeudi 20 août pour la planification de l'inauguration de la salle multifonctionnelle qui aura lieu le 19 septembre, soit en même temps que l'évènement au profit du regroupement des Jeunes.
- 2) Entreprendre ICI Lotbinière : Rien de nouveau.
- 3) Service incendie : 1 sortie pour décarcération suite à un accident automobile dans le rang 1.
- 4) Suivi du jardin collectif : Tout se déroule bien. Jolyane invite les citoyens à aller récolter.
- 5) Répertoire du patrimoine culturel de la MRC :
- 6) Travaux à la halte vélo : La demande a été faite au MTQ afin de pouvoir procéder aux travaux de forage de puits afin de desservir la halte vélo.
- 7) Suivi des travaux de l'église : rés. 15-09-7971
- 8) Appui Club les Neiges Lystania: lettre de demande d'appui pour une subvention servant à l'acquisition d'une surfaceuse. M. Charest, maire signera la lettre d'appui.
- 9) Lumières de rues : Les conseillers se positionneront sur le désir ou non de modifier l'éclairage actuel par un au DEL.
- 10) Campus collégial Lotbinière : rés. 15-09-797211) Formation/colloque de zone : rés. 15-09-7973

12) Tableau de remerciements : Un tableau sera prochainement acquis afin de remercier les organismes qui ont remis le profit leur étant donné suite au 100°.

PÉRIODE DE QUESTIONS: Il serait arrivé un évènement d'atterrissage au bout de la rue Roy. Il est demandé de poursuivre pour que cesse les activités.

15-08-7974 FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 21h06.

Adoptée

ATTESTATION

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

	Directrice générale	
Maire		Directrice générale